



Financement a posteriori des études en masso kinésithérapie : Modalités d'exercice Libéral

Catégories : Formation Santé et Social

[Je me suis installé\(e\) dès ma sortie d'études en zone sous-dotée. Après deux années d'exercice, ma zone passe de zone sous-dotée à zone intermédiaire. Pourrai-je demander les années de remboursement suivantes ?](#)

[Je cherche dans quelle zone se situe mon cabinet par rapport au zonage ARS. Dans le tableau de répartition des communes, dois-je me référer au bassin de vie ou à la commune ?](#)

[Retour à la FAQ](#)